



Independent observer
of the Global Fund

Le Conseil d'administration du Fonds mondial approuve une subvention VIH pour la Guinée, avec le ministère de la Santé publique comme nouveau bénéficiaire principal

Les subventions du Fonds mondial en Guinée sont confrontées à de nombreuses difficultés.

Le 23 février, le Conseil d'administration du Fonds mondial a approuvé une subvention de lutte contre le VIH, GIN-H-MOH, d'un montant de 33,6 millions de dollars, avec le ministère de la Santé publique comme nouveau bénéficiaire principal. Le Conseil agissait sur la recommandation du Comité technique d'examen des propositions (CTEP) et du Comité d'approbation des subventions (CAS).

En décembre dernier, le Conseil d'administration avait approuvé une subvention de lutte conjointe contre la tuberculose et le VIH pour la Guinée, GIN-C-PLAN, d'un montant de 14,6 millions de dollars. Le bénéficiaire principal de cette subvention, Plan International, met en œuvre la composante de prévention du programme de lutte contre le VIH de la Guinée, principalement axée sur les populations clés. (Plan International est également un nouveau bénéficiaire principal. Il prend la relève de Population Services International, qui, d'après le Secrétariat, met fin à ses opérations en Guinée.)

Le ministère de la Santé publique prend quant à lui la relève du Comité national de lutte contre le sida (CNLS). Le Comité technique d'examen des propositions (lors de son examen de la demande de financement de la Guinée en 2017) et le Bureau de l'Inspecteur général (dans le cadre d'un [audit](#) des subventions du Fonds mondial à la Guinée mené en 2017) avaient tous deux identifié des faiblesses liées aux capacités du CNLS.

La Guinée est considérée comme un contexte d'intervention difficile en raison des troubles politiques et civils qui y sévissent. Les subventions de la Guinée sont gérées au titre de la politique de sauvegarde

supplémentaire.

Le taux national de prévalence du VIH en Guinée est de 1,7 %. La prévalence est de 14,2 % parmi les travailleurs du sexe, de 11,4 % chez les hommes ayant des rapports sexuels avec des hommes et de 5,6 % parmi les mineurs. La couverture thérapeutique est faible, se situant à 27 % alors que la cible pour 2016 est de 43 %. Selon le Comité d'approbation des subventions, la mise à l'échelle du traitement est entravée par la lente ouverture de nouveaux sites, les retards affectant la formation du personnel de santé, les faibles capacités des laboratoires et la gestion inadéquate de la chaîne d'approvisionnement. En outre, ajoute le Comité, les ruptures de stocks au niveau périphérique sont fréquentes.

Le Fonds mondial est le principal bailleur de fonds externe de la riposte de la Guinée au VIH, en dehors de l'assistance technique fournie par les partenaires. Il finance actuellement 80 % de la cohorte nationale de VIH, souligne le Comité d'approbation des subventions, « ce qui accroît les risques associés à l'achat massif de médicaments dans le cadre de la subvention VIH de la Guinée ». Le Comité d'approbation des subventions a par le passé exprimé son inquiétude concernant les subventions où une très grande proportion du financement est consacrée à l'achat de produits de santé essentiels, ce qui laisse peu de marge de manœuvre pour les autres programmes. (Voir l'[article de l'OFM](#).)

Bien qu'il reconnaisse l'urgence d'investir en vue de garantir la couverture de la cohorte actuelle, le Comité d'approbation des subventions souligne l'importance d'assurer les liens entre a) les stratégies de dépistage du VIH et les cibles de traitement, et b) le niveau d'appui que la subvention peut supporter, compte tenu des cibles ambitieuses proposées par la Guinée. Le Comité d'approbation des subventions souligne par ailleurs la nécessité d'une politique de dépistage techniquement solide afin d'améliorer l'efficacité et l'efficience du dépistage du VIH. Malgré les progrès réalisés au niveau de la cascade de traitement et un taux de rétention de 79 %, estime le Comité, il y a lieu de s'attacher davantage à atteindre les cibles de couverture, de même que des améliorations sont nécessaires dans les domaines suivants : placement sous traitement après le dépistage, qualité programmatique et interventions à destination des populations clés. Au vu des difficultés auxquelles la Guinée est confrontée en termes d'accès aux populations clés, affirme le Comité d'approbation des subventions, il est nécessaire de mettre au point des stratégies globales pour l'ensemble des programmes de prévention et de traitement, et d'assurer la synergie avec la subvention administrée par Plan International.

Le Comité d'approbation des subventions prend note des difficultés particulières concernant la chaîne d'approvisionnement en Guinée, aggravées par un incendie survenu en juin 2017 au magasin national de fournitures médicales. En vue d'atténuer les risques liés à la chaîne d'approvisionnement, le Secrétariat a mis en place plusieurs mesures, faisant notamment appel à Catholic Relief Services (CRS) pour faire office de prestataire de services permanent à l'appui du ministère de la Santé concernant la chaîne d'approvisionnement. CRS apportera son soutien dans les domaines suivants : quantification, distribution, suivi des commandes et intégration du VIH dans la chaîne d'approvisionnement nationale.

Enfin, le Comité d'approbation des subventions souligne l'importance de disposer de données valables et fiables pour bien comprendre l'épidémie de VIH de la Guinée.

Commentaires du Comité technique d'examen des propositions

Lors de son examen de la demande de financement relative à la reconduction du programme de lutte contre le VIH de la Guinée, le Comité technique d'examen des propositions a commenté que la Guinée a fait des progrès, « bien que lents », dans le cadre de la mise en œuvre de sa subvention actuelle de lutte contre le VIH. Cependant, a-t-il ajouté, la plupart des cibles de la demande de financement « ont été fixées à un niveau trop bas pour avoir un impact substantiel sur l'épidémie ».

Le Comité technique d'examen des propositions a également indiqué que la programmation doit accroître

ses efforts en faveur des adolescentes et des jeunes femmes. Il a émis les recommandations suivantes à la Guinée :

- fournir une meilleure description des femmes et des jeunes filles vulnérables, notamment des risques de violence basée sur le genre et de travail sexuel informel ;
- s'attaquer à la violence basée sur le genre au travers de l'élargissement de services complets pour les victimes de viol et d'interventions fondées sur des données probantes, notamment en matière de soutien économique ;
- renforcer les liens avec la santé génésique, maternelle, néonatale et infantile en vue d'améliorer les résultats du programme de prévention de la transmission de la mère à l'enfant ; et
- garantir l'accès à des soins de santé reproductive complets pour les travailleuses du sexe.

Les documents de la subvention affirment que les problèmes liés aux adolescentes et aux jeunes femmes ont été réglés de manière satisfaisante lors de l'établissement de la subvention, mais ils n'expliquent pas comment, se contentant de mentionner que le suivi de ces problèmes fait partie du travail d'élaboration du plan stratégique national de la Guinée pour la période 2018/2022.

Cofinancement

Pour la période d'allocation 2017/2019, le gouvernement guinéen s'est engagé à investir 18,7 millions de dollars dans la lutte contre le VIH, ce qui représente un investissement supplémentaire de 8,7 millions de dollars par rapport à la période d'allocation 2014/2016. La Guinée satisfait ainsi largement à ses critères de cofinancement. Le gouvernement maintiendra ses investissements dans les ressources humaines et les coûts opérationnels de la période d'allocation 2014/2016, et contribuera également aux achats de produits de santé (antirétroviraux, médicaments contre les infections opportunistes, réactifs et consommables).

Toutefois, étant donné la visibilité limitée du Secrétariat sur les commandes de produits de lutte contre le VIH passées par le gouvernement, ainsi que l'insuffisance des achats de produits de santé par le gouvernement durant la période d'allocation 2014/2016, l'accord de subvention requiert que la Guinée fournisse semestriellement une liste détaillée des produits de santé commandés par le gouvernement. Cela permettra de procéder à des quantifications à l'échelle nationale pour le VIH et la tuberculose, avec pleine visibilité des commandes nationales et du Fonds mondial. En outre, afin de garantir le suivi continu des contributions nationales, le ministère des Finances devra fournir des rapports annuels.

Examen du programme

Un examen conjoint du programme de lutte contre le VIH avec les partenaires techniques est prévu au deuxième trimestre 2018, en préparation pour une reprogrammation en 2019, selon le Comité d'approbation des subventions. Le Secrétariat est également en discussion avec les entités nationales et les partenaires techniques pour appuyer la finalisation du plan stratégique national 2018/2020 contre le VIH, qui n'a pas été achevé comme prévu en 2017.

Recouvrements

La Guinée doit 112 354 dollars au Fonds mondial depuis septembre 2015. Selon le Comité d'approbation des subventions, au terme d'efforts aussi considérables qu'infructueux pour recouvrer les fonds, le Fonds mondial a appliqué en octobre 2017 sa politique 2:1 et déduit deux fois le montant des sommes dues de l'allocation 2017/2019 de la Guinée. Les fonds ont été prélevés du budget de la subvention VIH du ministère de la Santé.

Une partie de l'information rassemblée pour cet article est extraite du document GF-B38-ER08 (Rapport électronique au Conseil d'administration : Rapport du Comité d'approbation des subventions du Secrétariat), non daté. La subvention VIH de la Guinée est la seule reprise dans le rapport.

Souhaitez-vous réagir à cet article (ou à tout autre article de l'OFM) ? Veuillez adresser vos commentaires à l'éditeur à l'adresse suivante : editorGFO@aidspan.org. Vos commentaires nous sont précieux.

[Read More](#)
